



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 27 mars 2012 — N° 88

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 47.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration concernant le 50^e anniversaire de Réseau Environnement.

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Pierrette Thibault et M. Pierre Morin, ainsi qu'aux bénévoles de la circonscription de Taschereau.

M. Pigeon (Charlesbourg) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise des adultes en formation.

Mme Malavoy (Taillon) fait une déclaration afin de féliciter le projet Mobilis, récipiendaire du Prix Égalité 2012.

M. Trottier (Roberval) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme France Guay, grande bénévole.

27 mars 2012

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Dubois pour son parcours dans l'art clownesque au Québec.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner le Mois national de la sensibilisation au cancer colorectal.

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gérard Bruneau, maire de Saint-Maurice.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de souligner la 7^e édition de l'Encan sportif et culturel du Patro Roc-Amadour.

À 14 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 13.

Moment de recueillement

27 mars 2012

Présentation de projets de loi

M. Curzi (Borduas) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 593 Charte québécoise de la langue française

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 72 en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 593.

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 8 décembre 2011 et les 14 et 23 février 2012 par Mme Champagne (Champlain), concernant la lutte contre l'intimidation à l'école;

(Dépôt n° 1130-20120327)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées les 15 et 16 février 2012 par M. Khadir (Mercier), concernant la demande d'un moratoire sur l'installation des compteurs de nouvelle génération d'Hydro-Québec;

(Dépôt n° 1131-20120327)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées les 16 et 23 février 2012 par M. Gauvreau (Groulx), concernant l'aménagement d'une gare de trains de banlieue dans le secteur du Faubourg de Boisbriand.

(Dépôt n° 1132-20120327)

27 mars 2012

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Malavoy (Taillon) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 28 mars 2012, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1133-20120327)

Dépôts de pétitions

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 841 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'imposition d'une taxe sur certains produits alimentaires à faible valeur nutritive.

(Dépôt n° 1134-20120327)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Matte (Portneuf), conjointement avec M. Deltell (Chauveau), M. Khadir (Mercier) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

Compte tenu des objections suscitées par le projet de l'aéroport privé de Neuville, que l'Assemblée nationale rappelle au gouvernement fédéral que les provinces et les municipalités disposent de compétences et de responsabilités particulières et qu'à cette fin, elle demande au gouvernement fédéral de prendre des décisions en matière d'aéronautique qui tiennent compte des lois du Québec, des compétences provinciales et des responsabilités municipales.

27 mars 2012

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Maltais (Taschereau), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant l'aérodrome de Neuville; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 57, Loi modifiant l'encadrement de l'utilisation des cinémomètres photographiques et des systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges et d'autres dispositions législatives, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 3, 4 et 5 avril ainsi que les 1^{er} et 2 mai 2012 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

Association du camionnage du Québec
Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec
CAA-Québec
Association des directeurs de police du Québec
Sûreté du Québec
Barreau du Québec
Ville de Montréal
Ville de Laval
Ville de Longueuil
Ville de Gatineau
Ville de Québec
Union des municipalités du Québec
Fédération des municipalités du Québec
Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi
Association des policières et policiers provinciaux du Québec
Fédération des policiers et policières municipaux du Québec

27 mars 2012

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Table québécoise de la sécurité routière
Union des consommateurs
Protectrice du citoyen
Contrôle routier Québec
Société de l'assurance automobile du Québec
Ministère des Transports du Québec
Regroupement des loueurs de véhicules du Québec

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre des Transports soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Conformément à l'article 186 du Règlement, M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE soit révoquée la motion adoptée le 20 mars 2012 qui confiait à la Commission de la santé et des services sociaux le mandat de tenir des consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 53, Loi sur la dissolution de la Société de gestion informatique SOGIQUE.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 29, Loi instituant le Fonds Accès Justice;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur la Société du Plan Nord;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 56, Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

M. Ouimet, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de décider des suites à donner à l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la *Loi sur le tabac* 2005 et 2010 et afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse d'une pétition.

27 mars 2012

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 28 mars 2012, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Malavoy (Taillon).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement libéral que, dans les plus brefs délais, il négocie avec ouverture avec les représentants élus du mouvement étudiant afin de dénouer l'impasse actuelle quant à l'augmentation des droits de scolarité;

QUE cette motion devienne un ordre de la Chambre.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat ajourné lors de la séance du 22 mars 2012 sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Simard (Richelieu), M. Pelletier (Rimouski) et M. Drainville (Marie-Victorin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Khadir (Mercier), présente la motion suivante pour formuler un grief :

27 mars 2012

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral et son budget 2012-2013 pour avoir fait fi de l'opinion publique demandant l'abolition de la taxe santé et l'annulation des hausses de 1 625 \$ de frais de scolarité, pour ne pas avoir augmenté de manière significative la participation et le contrôle publics dans le secteur des ressources naturelles et pour ne pas avoir jeté les bases de la relance de l'emploi au Québec axée sur une économie plus verte et plus solidaire.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Simard (Richelieu), M. Pelletier (Rimouski), M. Drainville (Marie-Victorin) et M. Khadir (Mercier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Maltais (Taschereau), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son entêtement à maintenir la taxe santé qui pénalise directement l'ensemble des Québécois, particulièrement la classe moyenne.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Simard (Richelieu), M. Pelletier (Rimouski), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Khadir (Mercier) et Mme Maltais (Taschereau), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral qui, en déposant le budget 2012-2013, a failli à ses responsabilités économiques et financières en s'attaquant aux familles de la classe moyenne et aux étudiants, tout en se montrant impuissant à défendre les intérêts du Québec face à Ottawa.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Simard (Richelieu), M. Pelletier (Rimouski), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Khadir (Mercier), Mme Maltais (Taschereau) et Mme Marois, chef de l'opposition officielle, sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. McKay (L'Assomption), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour l'absence de ressources nécessaires à assurer la planification écologique de l'ensemble du territoire situé au nord du 49^e parallèle et pour son manque d'engagement envers la protection environnementale de 50 % de ce territoire.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Simard (Richelieu), M. Pelletier (Rimouski), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Khadir (Mercier), Mme Maltais (Taschereau), Mme Marois, chef de l'opposition officielle et M. McKay (L'Assomption), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Malavoy (Taillon), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement pour son maintien de la hausse de 75 % sur 5 ans des frais de scolarité, ainsi que pour son entêtement à refuser de dialoguer avec les étudiants et d'ainsi trouver une issue à la grève étudiante.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Simard (Richelieu), M. Pelletier (Rimouski), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Khadir (Mercier), Mme Maltais (Taschereau), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. McKay (L'Assomption) et Mme Malavoy (Taillon), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

27 mars 2012

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées M. Marceau (Rousseau), M. Simard (Richelieu), M. Pelletier (Rimouski), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Khadir (Mercier), Mme Maltais (Taschereau), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. McKay (L'Assomption) et Mme Malavoy (Taillon), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Simard (Kamouraska-Témiscouata), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral pour l'absence de mesures dédiées aux producteurs agricoles qui subissent une crise dans le budget.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Simard (Richelieu), M. Pelletier (Rimouski), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Khadir (Mercier), Mme Maltais (Taschereau), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. McKay (L'Assomption), Mme Malavoy (Taillon) et M. Simard (Kamouraska-Témiscouata), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

27 mars 2012

À la fin de son intervention, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral pour avoir amputé de 23 M \$ le plan d'investissement pour les personnes âgées.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Simard (Richelieu), M. Pelletier (Rimouski), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Khadir (Mercier), Mme Maltais (Taschereau), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. McKay (L'Assomption), Mme Malavoy (Taillon), M. Simard (Kamouraska-Témiscouata) et Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À 21 h 30, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 28 mars 2012, 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le lundi 26 mars 2012, à 10 h 06, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsénault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable François Pelletier, administrateur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 62 Loi n° 1 sur les crédits, 2012-2013

Le Président

JACQUES CHAGNON

27 mars 2012

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Curzi (Borduas) :

(Vote n° 72)

POUR - 106

Arcand	Corbeil	Kotto	Rebello
Arsenault	Courchesne	Lapointe	Reid
Auclair	Cousineau	Leclair	Richard
Aussant	Curzi	L'Écuyer	<i>(Marguerite-D'Youville)</i>
Bachand	D'Amour	Léger	Richard
<i>(Arthabaska)</i>	Deltell	Lehouillier	<i>(Duplessis)</i>
Bachand	Diamond	Lessard	Rotiroti
<i>(Outremont)</i>	Drainville	MacMillan	Roy
Beauchamp	Drolet	Malavoy	Simard
Beaudoin	Dubourg	Maltais	<i>(Kamouraska-Témiscouata)</i>
<i>(Rosemont)</i>	Dufour	Mamelonet	Simard
Bédard	Dutil	Marceau	<i>(Richelieu)</i>
Bergman	Ferland	Marcoux	Simard
Bernard	Fournier	Marois	<i>(Dubuc)</i>
Bernier	Gagnon-Tremblay	Marsan	Sklavounos
Billette	Gaudreault	Matte	St-Amand
Blais	<i>(Jonquière)</i>	McKay	St-Pierre
Blanchet	Gaudreault	Ménard	Thériault
Bolduc	<i>(Hull)</i>	Moreau	Traversy
Bonnardel	Gautrin	Morin	Tremblay
Boucher	Gignac	Ouellet	Trottier
Boulet	Girard	Ouellette	Turcotte
Caire	Gonthier	Paquet	Vallée
Carrière	Grondin	Paradis	Vallières
Champagne	Hamad	Pelletier	Vien
Charbonneau	Hivon	<i>(Rimouski)</i>	Villeneuve
Charest	Huot	Picard	Weil
Charlebois	James	Pigeon	
Chevarie	Kelley	Pinard	
Cloutier	Khadir	Poirier	